COMMUNE D'EGLISENEUVE PRES BILLOM (63160)
Tél : 0473684737 – Fax : 0473689206
Mèl : mairie.egliseneuve.pb@wanadoo.fr

Egliseneuve près Billom, le 24 août 2006

Mr René MONTAGNER
Maire d'EGLISENEUVE PRES BILLOM

Monsieur Jean TESTE
Président de l'Association « les Hameaux de la Vallée du Madet »
Train
63160 EGLISENEUVE PRES BILLOM

Objet : Réponse à votre lettre du 17/08/2006

Monsieur,

Etant garant de nos institutions, vous comprendrez bien que je me devais de réagir à la lettre ouverte du 10 février 2006 et du compte rendu du 1er mars 2006 car certaines de vos réflexions étaient contradictoires avec le travail effectué par la commission PLU.

Je ne connais pas les statuts de votre association mais je ne partage pas entièrement la même appréciation que vous sur la loi de 1901 qui a été certainement galvaudé. Si de nombreuses associations ont pour but de combler le vide laissé par la République notamment sur le plan culturel et sportif, d'autres sont manifestement anti-républicaine telles que les associations sectaires, d'autres sont parfois inutiles. Pour exemple, j'ai eu connaissance par les services de la préfecture d'une association dont le siège était sur notre commune qui s'appelait « Vallée du Madet » qui n'était composée que de deux membres !!!

Les membres du Conseil municipal qui souhaitent s'exprimer en ont la possibilité pendant les réunions des commissions ainsi, lors des deux dernières réunions concernant le PLU s'est dégagé un consensus ; ils peuvent également s'exprimer lors des sessions du Conseil municipal.

Je vous rappelle que lors de la session du 20 janvier 2006, j'ai suspendu la séance pour que les six personnes présentes puissent s'exprimer.

Je serais curieux de savoir qu'elles sont les compétences et les attributions de Monsieur VIGIER pour valider votre compte rendu du 1er mars 2006.

Il est très difficile d'incorporer dans la commission PLU des personnes qui n'ont pas participées aux différentes phases. Le zonage a été construit à partir du PADD et de la carte communale de 1993.

Je vous rappelle que toutes les personnes qui ont souhaité s'investir dans cette commission ont été accueillies lors de sa création.

Vous m'écrivez que Mademoiselle OLLIER a été consultée pour l'assainissement des Maisons Basses, je m'en réjoui mais je regrette de ne pas en avoir été informé par le SPANC.

Sur le courrier du 11 août 2006, j'ai essayé avec beaucoup de soin d'apporter le maximum d'éléments pour éviter les confusions.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,